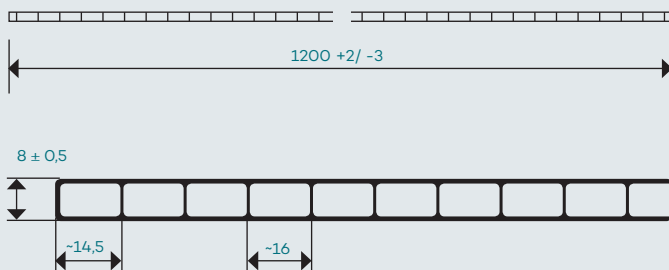


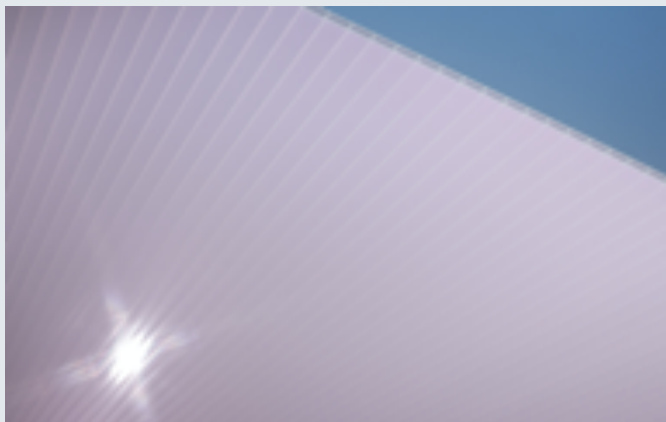


PLEXIGLAS® plaque double paroi alvéolaire

PLEXIGLAS® Heatstop Opal SDP 8/1200-16 blanc W0004



Coupe transversale de PLEXIGLAS® Heatstop Opal SDP 8
(cotes en mm)



Produit

La plaque alvéolaire double paroi PLEXIGLAS® Heatstop Opal SDP 8 est une plaque réfléchissant les rayons infra-rouges, calorifuge et ultra résistante aux intempéries en verre acrylique à résilience modifiée (polyméthacrylate de méthyle, PMMA). Le traitement thermique Heatstop recouvre le corps de la plaque de manière parfaitement homogène et uniforme. Son efficacité est identique, qu'il s'agisse des côtés supérieurs ou inférieurs.

Propriétés

additionnelles aux propriétés connues et éprouvées de PLEXIGLAS® comme :

- les transmission lumineuse et brillance excellentes
- une très forte résistance aux intempéries
- une usinabilité facile
- une grande dureté de surface
- 100 % recyclable

Les plaques PLEXIGLAS® Heatstop Opal SDP 8 présentent les particularités suivantes :

- par le rayonnement solaire, elles réduisent le chauffage des locaux de presque 50 %.
- la perception de couleur sous le vitrage a un effet agréable et frais.
- elles protègent remarquablement de rayonnements ultraviolets nuisibles excessifs.
- résistance aux coups et aux chocs lors du transport, de la manipulation et de la pose.
- elles sont calorifuges.
- elles contribuent à économiser de l'énergie et à minimiser les émissions de CO₂.
- elles sont résistantes à la grêle et leur valeur énergétique garantie pendant 10 ans est de 1 joule.



PLEXIGLAS®

plaque double paroi alvéolaire

Applications

En raison de ces propriétés, les plaques PLEXIGLAS® Heatstop Opal SDP 8 se prêtent particulièrement aux :

- toits de protection pour automobiles
- façades
- serres
- rangées de fenêtres
- toitures de terrasses
- avant-toits
- vérandas
- jardins d'hiver

Pose

Les directives de pose suivantes sont disponibles pour la pose de plaques PLEXIGLAS® Heatstop Opal SDP 8 :

- Instructions de pose de plaques alvéolaires, plaques à profil sinusoïdal, plaques massives PLEXIGLAS® (n° d'identification 311-8)

Formats de livraison

Les plaques PLEXIGLAS® Heatstop Opal SDP 8 sont disponibles dans les formats suivants :

- longueur : 2 000 – 7 000 mm
- largeur : 1 200 mm
- couleurs : incolore, blanc (violet tirant sur le rouge)

Vous trouverez davantage de détails dans le manuel de commande PLEXIGLAS®.

Effet Heatstop Opal

Grâce à une technologie exclusive, la plaque alvéolaire PLEXIGLAS® Heatstop Opal réduit très efficacement le rayonnement thermique du soleil. Le traitement thermique Heatstop Opal procure aux plaques un éclat de surface attrayant dans un ton violet tirant sur le rouge. Vues d'en dessous, les plaques donnent une impression de fraîcheur agréable – et c'est bien là leur fonction. Cette coloration laisse apparaître des nuances irisées.

Ainsi, la perception des couleurs se modifie selon la perspective et les variations de lumière.

Revêtement NO DROP

Le revêtement unilatéral hydrofuge NO DROP¹ transforme l'eau se formant à la surface en un mince film hydrique. Orienté vers l'extérieur, le revêtement NO DROP peut améliorer le nettoyage naturel effectué par l'eau de pluie. Sur la surface inférieure du toit, il contribue à empêcher l'éventuelle formation de gouttes de condensation et des dommages en résultant.

La couche NO DROP est recouverte d'un revêtement protecteur appliqué en cours de fabrication. Cette couche protectrice peut être lavée à l'aide d'une éponge et d'eau ou par lavage au jet. La couche NO DROP est alors activée.

Comportement sous charge Distances entre les supports

La double plaque alvéolaire PLEXIGLAS® Heatstop Opal SDP 8/1200 nécessite un soutien plat sur les 4 faces et des supports transversaux conformément au tableau ci-dessous.

Le comportement sous charge est calculé en s'inspirant de l'ETAG 010 (directive pour l'homologation européenne des systèmes de construction de toits autoporteurs transparents. Une profondeur de montant des plaques alvéolaires de 20 mm est prise en compte dans le profilé de pose. Dans le cas de profondeurs de montants inférieures, il est nécessaire de diminuer les distances des supports de manière correspondante.

Distance entre les supports

Charge [N/m²]	Distance entre les supports [m]
100	5,20
200	3,50
300	3,10
400	2,70
500	2,50
600	2,40
700	2,20
800	2,20

¹ brevet européen 149 182



PLEXIGLAS®

plaque double paroi alvéolaire

Données techniques (valeurs indicatives)

Longueurs de livraison	2000 – 7000 mm
Facteur de transmission lumineuse τ_{D65}	
Blanc WR004 NO DROP	environ 62 %
Facteur de transmission énergétique global g	
Blanc WR004 NO DROP	environ 50%
Coefficient de transmission thermique k	3,4 W/m²K
Coefficient de dilatation thermique α	0,09 mm/m²K
Dilatation éventuelle sous l'effet de la chaleur et l'humidité	environ 6 mm/m
Température d'utilisation maximale sans charge	70 °C
Indice de qualité de l'isolement contre les sons aériens	environ 23 dB
Rayon de pliage à froid minimum admissible	1200 mm (150 x épaisseur de plaque)
Masse au mètre carré	environ 2,8 kg/m²

Tenue au feu

- Au niveau de sa tenue au feu, PLEXIGLAS® est classé dans la catégorie européenne E conformément à la norme DIN EN 13501.
- Conformément à la norme DIN 4102, le PLEXIGLAS® brûle presque sans dégager de fumées et peut être éteint facilement.
- Conformément à la norme DIN 53436, les gaz de fumées de PLEXIGLAS® ne sont pas d'une toxicité aiguë. Conformément à la norme DIN VDE 0482-267, ils ne sont pas corrosifs.
- Des surfaces lumineuses en PLEXIGLAS® sur le toit peuvent fondre en cas d'incendie et servir de conduits d'évacuation de fumées et de chaleur.

Garantie

Vous trouverez les conditions de garantie sur ce produit et sur d'autres sur www.plexiglas.de.

POLYVANTIS GmbH

Riedbahnstraße 70
64331 Weiterstadt
Allemagne

www.plexiglas.de
www.polyvantis.com

® = marque déposée

Les semi-produits en polyméthacrylate de méthyle (PMMA) de POLYVANTIS sont distribués sur les continents européen, asiatique, africain et australien, sous la marque enregistrée PLEXIGLAS® et, sur le continent américain, sous la marque enregistrée ACRYLITE®, qui sont des marques déposées de la Société Röhm GmbH, Darmstadt ou de ses entreprises affiliées.

Certifié selon DIN EN ISO 9001 (qualité) et DIN EN ISO 14001 (environnement)

Ces informations ainsi que toute recommandation y afférent reflètent l'état des développements, connaissances et expérience actuels dans le domaine visé. Toutefois, cela n'entraîne en aucun cas une quelconque reconnaissance de responsabilité de notre part et ce, y compris concernant tous droits de tiers en matière de propriété intellectuelle. Nous nous réservons le droit d'apporter tout changement utile justifié par le progrès technologique ou un perfectionnement interne à l'entreprise. Le client n'est pas dispensé de procéder à tous

les contrôles et tests utiles au produit. Il devra en particulier s'assurer de la conformité du produit livré et des caractéristiques et qualités intrinsèques de ce dernier. Tout test et/ou contrôle devra être effectué par un professionnel averti ayant compétence en la matière et ce sous l'entière responsabilité du client. Toute référence à une dénomination ou à une marque commerciale utilisée par une autre société n'est qu'une indication et ne sous-entend en aucun cas que des produits similaires ne peuvent également être utilisés.